

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le vendredi 11 octobre 2019 à 8 h Salle Peter-McGill, Hôtel de ville

PRÉSENCES:

M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif M. François William Croteau, Membre du comité exécutif

Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

ABSENCES:

Mme Valérie Plante, Mairesse M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES:

Mme Isabelle Gauthier, Chef de division par interim - soutien aux instances Me Yves Saindon, Greffier de la Ville Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie Mme Marianne Giguère, conseillère associée Mme Marie-Josée Parent, conseillère associée M. Hadrien Parizeau, conseiller associé M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.	
CE19 1586	
L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.	
Il est	
RÉSOLU :	
d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 11 octobre 20	19.
Adopté à l'unanimité.	
10.001	

CE19 1587

L'é	tude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.
ll e	st
RÉ	SOLU:
d'a	dopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 16 octobre 2019.
Ado	opté à l'unanimité.
10.0	002
	
CE	19 1588
L'é	tude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.
ll e	st
RÉ	SOLU:
d'a	dopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 16 octobre 2019.
Ado	opté à l'unanimité.
10.C	103
10.0	
	
CE	19 1589
L'é	tude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.
ll e	st
RÉ	SOLU:
de	recommander au conseil d'agglomération :
1-	d'accorder à Les Entreprises Michaudville inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réhabilitation de la conduite de 750 mm dans la rue Saint-Antoine, entre l'avenue Atwater et la rue Guy, et la construction de raccordements temporaires, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 021 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 10334;
2-	d'autoriser une dépense de 1 204 200 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3-	d'autoriser une dépense de 301 050 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
4-	d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Ado	opté à l'unanimité.
20.0	001 1196945002
	

CE19 1590

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Bell Canada, pour le déplacement du massif de 48 conduits situé au-dessus de la conduite de 2100 mm dans la rue Saint-Antoine, à l'ouest de la rue Guy, aux conditions indiquées dans le Consentement de travaux sur commande, pour une somme maximale de 877 504,27 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense de 175 500,85 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser la responsable du projet, Mme France-Line Dionne, à signer le Consentement de travaux sur commande;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.	
20.002 1196945004	

CE19 1591

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

II est

RÉSOLU:

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoir du conseil d'agglomération au comité exécutif relatif à l'octroi de tout contrat requis aux fins de la réparation de la conduite d'aqueduc principale de 2100 mm située en bordure de l'autoroute Ville-Marie entre l'avenue Atwater et la rue Guy », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 2- de soustraire du processus d'étude à la commission permanente du conseil d'agglomération sur l'examen des contrats, nonobstant la résolution CG11 0082, tout contrat devant être octroyé par le comité exécutif conformément au pouvoir qui lui est délégué en vertu du règlement visé au point 1 de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.	
40.001 1196945003	
Levée de la séance à 8 h 05	
70.001	

Les résolutions CE19 1586 à Cl comme si elles l'avaient été une à		consignées	dans ce	procès-verbal	sont considérées	signées
						

Yves Saindon Greffier de la Ville 4

Séance extraordinaire du comité exécutif du vendredi 11 octobre 2019 à 8 h

Benoit Dorais Président du comité exécutif